

Vendredi 13 mars 2020

**Lettre d'Information 2020/26**

## **Le SNES reste joignable et mobilisé**

Chère adhérente, cher adhérent,

Suite aux recommandations formulées par le Président de la République, le SNES met en place des mesures de télétravail pour ses salariés.

▶ Dès lundi prochain, vous pourrez les joindre **comme d'habitude aux heures de bureau au 01 42 97 98 99**. Une permanence téléphonique est assurée tous les jours.

Pour toute urgence vous pouvez joindre Philippe Chapelon au 06 33 13 52 15.

Et nous envoyer un mail à l'adresse suivante [syndicat@spectacle-snes.org](mailto:syndicat@spectacle-snes.org)

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON

Délégué général

Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

SNES 48 rue Sainte-Anne 75002 Paris FR